



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU CROISSANCE PME

Part R ISIN : FR0010092197

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Actions françaises

Objectifs de gestion : L'objectif de l'OPCVM est, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, de rechercher la performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par l'intermédiaire d'investissements sur les marchés des actions françaises, en privilégiant les petites et moyennes capitalisations.

Indicateur de référence : L'indice CAC Mid & Small (dividendes nets réinvestis) est l'indicateur le plus représentatif de l'univers d'investissement de l'OPCVM. Il vous est mentionné comme simple indice de comparaison.

Politique d'investissement : La stratégie de l'OPCVM repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions françaises de croissance, de capitalisations inférieures à trois (3) milliards d'euros, sur la base d'une étude approfondie des sociétés, de leur stratégie, de leur structure financière, de leurs perspectives de rentabilité et de leur valorisation.

Caractéristiques essentielles : L'investissement par l'OPCVM se fera dans des actions ou valeurs assimilées de capitalisations inférieures à trois (3) milliards d'euros au moment de leur acquisition. L'investissement dans des actions ou valeurs assimilées de capitalisations supérieures à trois (3) milliards d'euros est interdite lors de leur acquisition. L'exposition du FCP au marché actions françaises sera en permanence comprise entre 60% et 100% de son actif net.

L'exposition aux actions ou valeurs assimilées de capitalisations supérieures à trois (3) milliards d'euros sera limitée à 20% de l'actif net du fonds à condition que lesdites actions ou valeurs assimilées aient été acquises lorsque leurs capitalisations étaient inférieures à trois (3) milliards d'euros.

L'OPCVM peut exposer jusqu'à 25% de son actif net aux obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire émis par des entités publiques ou privées de pays membres de l'Union européenne. Ces titres seront principalement de qualité « *investment grade* » (notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard&Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation interne de qualité équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion).

L'OPCVM pourra intervenir sur les contrats financiers (dérivés) pour couvrir son actif au risque actions.

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11 heures 30 auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le lendemain et le règlement intervient à J+2 ouvrés.

La part R de l'OPCVM capitalise intégralement les sommes distribuables.

L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition majoritaire aux marchés actions. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le FCP devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché. Ce risque est plus important concernant les petites capitalisations, notamment négociées sur Euronext Growth, qui ont un volume de titres cotés en Bourse plus réduit.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie, la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, pendant la durée de vie du FCP, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

PRÉSENTATION DES FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

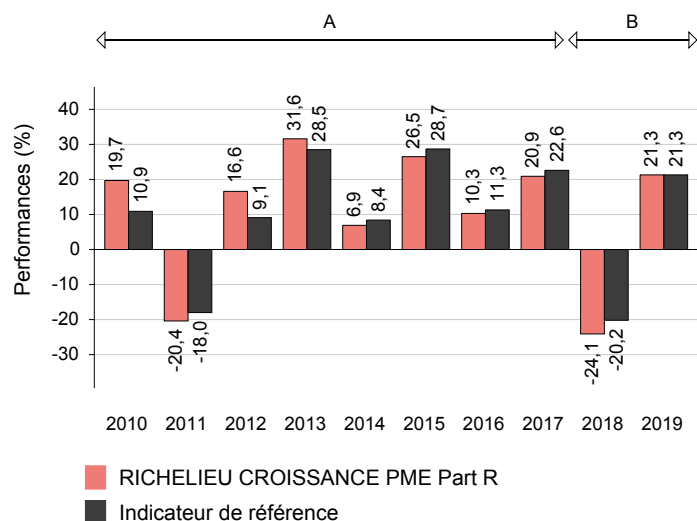
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée ou de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,47%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les coûts de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.richelieugestion.com.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances affichées dans le diagramme ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction faite des frais et commissions prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 25 février 1982

Date de création de la part : 25 février 1982

Devise de libellé de la part : Euro.

Indicateur de référence : CAC Mid & Small (dividendes nets réinvestis).

A : Du 01/07/2005 au 16/10/2017, l'indicateur de référence était celui du CAC Small. Il est précisé que jusqu'au 31/12/2012, l'indicateur de référence était calculé dividendes non réinvestis et à partir du 01/01/2013, dividendes nets réinvestis.

B : Depuis le 17/10/2017, l'indicateur de référence est le CAC Mid & Small (dividendes nets réinvestis).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et la valeur liquidative sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Les documents d'information périodique réglementaires sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Richelieu Gestion 1-3-5, Rue Paul Cézanne - 75008 PARIS.

L'OPCVM propose d'autres types de parts dont le détail est disponible dans le prospectus de l'OPCVM, ainsi que dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur qui lui est consacré, figurant sur le site internet www.richelieugestion.com.

La part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person ».

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com ou sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Richelieu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Richelieu Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 juillet 2020.